



GIVE EUR-HOPE ASBL

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 mars 2011.

Présents : Baudouin Sury, Dominique-Philippe Levieil, Alexandre D'Angelo, Denise Dalle, Pascal Declaye, Sarah Ironside, Alexandre Jacobs, Joël Lequement, Graziana Lonero, Annalisa Mancardi, Luis Schoeberl.

Représentés : Diego Villalba De Miguel, Willy Helin, Eugen-Ionut Lascu..

Excusés : Philippe Keraudren, Roy Edwards, Frans Nijs, Jean-Pierre Grillo.

Les membres fondateurs de GIVE EUR-HOPE ASBL se sont réunis en Assemblée Générale le 8 mars 2011 à 13h00 au siège de l'Association.

L'Assemblée Générale a pris les décisions suivantes :

1/ L'Assemblée Générale nomme à l'unanimité des voix en qualité d'administrateurs :

1. Denise DALLE
2. Alexandre D'ANGELO
3. Pascal DECLAYE
4. Willy HELIN
5. Sarah IRONSIDE
6. Alexandre JACOBS
7. Eugen-Ionut LASCU
8. Joël LE QUEMENT
9. Dominique LEVIEIL
10. Annalisa MANCARDI
11. Luis SCHOEBERL
12. Cristiano SEBASTIANI
13. Baudouin SURY

2/ L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Dominique-Philippe LEVIEIL d'accomplir toutes formalités et de poser tous les actes nécessaires au dépôt et à la publication des présents statuts, en ce compris d'approuver, établir et signer tous actes, documents, formulaires, extraits ou procès-verbaux utiles ou nécessaires à l'accomplissement des formalités. Il pourra se substituer un mandataire pour l'accomplissement de ces tâches à qui seront pareillement délégués les pouvoirs d'accomplir toutes formalités et de poser tous les actes nécessaires au dépôt et à la publication des présents statuts, en ce compris d'approuver, établir et signer tous actes, documents, formulaires, extraits ou procès-verbaux utiles ou nécessaires à l'accomplissement des formalités.

3/ L'Assemblée Générale nomme Annalisa GARETTO MANCARDI, Mandataire pour l'accomplissement des tâches mentionnées ci-dessus.

4/ Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation annuelle à 10 € par mois minimum.

5/ L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration tout pouvoir de décision concernant la destination des fonds récoltés et destinés au financement des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette délégation prend effet immédiatement et est valable jusqu'au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h00.

Bruxelles, le 8 mars 2011

Dominique-Philippe LEVIEL
Administrateur

Annalisa Garetto Mancardi
Administrateur